



## DELIBERATION

### Conseil d'Administration

### Centre Communal Action Sociale de

### CORNAS

Séance du 27/04/2026

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme HEBRARD Magali.
En exercice : 17	
Présents : 14	
Nombre de suffrages : 17	
<u>Date de convocation</u> 22/04/2026	<b>Etaient présents :</b> Mme BONNET Lucie, M. COLLOMBET Cyril, Mme DE TORRES Carole, Mme DESBOS-THEURET Jessica, M. DOHA Médard, Mme FOUREL Huguette, Mme GARNIER VALLA Stéphanie, Mme HEBRARD Magali, M. LAFUMAT René, Mme LIONNETON Leslie, M. REYMONDON Marc, Mme SAHMAN Virginie, Mme SERRETTE Martine, M. THEBAULT Pierre
<u>Date d'affichage</u> 22/04/2026	
<b>VOTE :</b>	<b>Procuration(s) :</b>
Pour : 17	M. GINÉ Elios donne pouvoir à M. DOHA Médard, Mme JUGE Olga donne pouvoir à Mme HEBRARD Magali, M. MATA-VERSET Michaël donne pouvoir à Mme LIONNETON Leslie
Contre : 0	<b>Etai(ent) absent(s) :</b>
Abstention : 0	<b>Etai(ent) excusé(s) :</b> M. GINÉ Elios, Mme JUGE Olga, M. MATA-VERSET Michaël

**Numéro interne de l'acte : 2026-10**

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2025**

Madame la Présidente rappelle la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE DES SECTIONS	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses	Recettes	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficit	Excédent	ou	ou	Déficit	Excédent
Résultats reportés	- €	8 310,66 €				8 310,66 €
Opérations de l'exercice	13 060,64 €	13 216,00 €			13 060,64 €	13 216,00 €
Totaux	13 060,64 €	21 526,66 €	0,00 €	0,00 €	13 060,64 €	21 526,66 €
Résultat de clôture	0,00 €	8 466,02 €	0,00 €	0,00 €	- €	8 466,02 €

Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €	(à inscrire au compte 001 en dépenses d'investissement au BP n+1)
Excédent de financement de la section d'investissement	0,00 €	(à inscrire au compte 001 en recettes d'investissement au BP n+1)

Restes à réaliser		
Besoin de financement des restes à réaliser	0,00 €	
Excédent de financement des restes à réaliser	0,00 €	
Besoin total de financement	0,00 €	
Excédent total de financement	0,00 €	

Le Conseil d'administration,  
Madame la Présidente entendue,  
Après en avoir délibéré,  
Décide à l'unanimité,

**Article 1 :** Considérant l'excédent de fonctionnement, d'affecter la somme de :

	0,00 €	au compte 1068 investissement (à inscrire au BP N+1)
Déficit de fonctionnement	0,00 €	(à inscrire au compte 002 en dépenses de fonctionnement au BP N+1)
Excédent de fonctionnement	8 466,02 €	(à inscrire au compte 002 en recettes de fonctionnement au BP N+1)

**Article 2 :** D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à CORNAS  
La Présidente de séance,  
Mme HEBRARD Magali

